

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 3^e jour d'octobre 2017 à 19:04 heures.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Guylaine Berlinguette, les conseillers suivants : Marlene Séguin, Joanna Nash, Julia Stuart, Bernard Bazinet, Daniel L. Fournier et Hervey William Howe.

La directrice générale France Bellefleur et l'adjointe administrative, Carole Brandt, sont présentes.

Avis de motion – Règlement #230 concernant le brûlage

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Daniel L. Fournier que lors d'une séance subséquente, qu'il proposera ou fera proposer l'adoption d'un règlement concernant le brûlage.